

SIVOS DU RIBERACOIS

Siège :

MAIRIE DE RIBERAC – 24600

☎ : 05.53.92.41.69

✉ : m.p.labrousse@mairie-riberac.fr



COMMUNIQUE

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Les inscriptions aux Transports Scolaires sont obligatoires avant le 30/07/17 !

Description des circuits sur le site : <http://www.riberac.fr/Transports-scolaires-.html>

Pour les élèves domiciliés dans les communes subventionnant le Syndicat, (voir liste)

ALLEMANS, BERTRIC BUREE, BONNES, BOURG DES MAISONS , BOURG DU BOST, BOUTEILLES ST SEBASTIEN, CELLES, CERCLES, CHAMPAGNE FONTAINE, CHANTERAC, CHASSAIGNES, CHERVAL, COMBERANCHE EPELUCHE, COUTURES, DOUCHAPT, ECHOURGNAC EYGURANDE GARDEDEUIL, FESTALEMPS, GOUTS ROSSIGNOLS, GRAND BRASSAC, LA CHAPELLE GRESIGNAC, LA CHAPELLE MONTABOURLET, LA JEMAYE, LA ROCHE CHALAIS, LA TOUR BLANCHE, LE CHAPDEUIL, LE PIZOU, LISLE, LUSIGNAC, MENESPLET, MONTAGRIER, MOULIN NEUF, NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC, PARCOUL-CHENAUD, PAUSSAC ST VIVIEN , PETIT BERSAC, PONTEYRAUD, RIBERAC, SEGONZAC, SERVANCHES, SIORAC DE RIBERAC, ST ANTOINE CUMOND , ST AULAYE-PUYMANGOU, ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE , ST GERMAIN DU SALEMBRE, ST JUST, ST LAURENT DES HOMMES , ST MARTIAL D'ARTENSET, ST MARTIAL DE VIVEYROLS, ST MARTIN DE RIBERAC, ST MEARD DE DRONNE, ST PARDOUX DE DRONNE, ST PAUL LIZONNE, ST PRIVAT DES PRES, ST SAUVEUR LALANDE, ST SEVERIN, ST SULPICE DE ROUMAGNAC, ST VICTOR, ST VINCENT DE CONNEZAC, ST VINCENT DE JALMOUTIERS, TOCANE ST APRE, VANXAINS, VENDOIRE, VERTELLAC, VILLETUREIX.

Elles débuteront à partir du Lundi 29 Mai 2017 et seront

IMPERATIVEMENT CLOSES LE MERCREDI 26 JUILLET 2017

A la Mairie de RIBERAC – Service des Transports Scolaires

Lundi de 14H à 16H

Mardi de 9H à 12H

Mercredi de 9H à 12H

Veillez vous munir :

- Une photo d'identité**
- Le règlement de 60 Euro pour l'année**

Pour les "ayant-droits partiels" (élèves hors secteur scolaire), hors département et après notification du Conseil Général, un complément de contribution sera réclamé conformément à la décision n° 05-2015 du comité syndical du 27/02/16

Pour une première inscription, vous pouvez aussi télécharger la fiche d'inscription et sa notice sur notre site internet : <http://www.riberac.fr/Transports-scolaires-.html>

(Aucune carte ne sera délivrée en cas de pièce manquante !)

- Pour les élèves domiciliés sur la commune de MONTPON s'adresser à votre Mairie (☎ : 05.53.80.30.21).
- Pour les élèves domiciliés sur la commune de NEUVIC s'adresser au SAVS de NEUVIC Le Bourg – 24190 ST GERMAIN DU SALEMBRE (☎ : 05.53.81.94.27).
- Pour les élèves domiciliés dans les communes non énumérées ci-dessus, s'adresser au Service des Transports Scolaires de la Dordogne (☎ : 05 .53.02.20.73).